

Santé

Privatisation du CHUV : le coup de sang des mauvais·es perdant·e·s

20 mai 2017, le peuple vaudois confirme un gouvernement à majorité de gauche : Béatrice Métraux et Cesla Amarelle rejoignent Pierre-Yves Maillard et Nuria Gorrite, élue au 1^{er} tour. Socialistes et Vert·e·s triomphent. La droite a pourtant tout essayé, même de lancer une candidate vert-libéral au second tour. Elle échoue lamentablement.

23 août 2017, la Fédération patronale vaudoise, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, la Chambre vaudoise immobilière et Prométerre présentent leurs « impulsions 2022 », à savoir une sorte de programme de législature que ces mauvais·es perdant·e·s souhaitent voir se réaliser malgré tout. Dans le catalogue, une mesure choc : sortir le Centre hospitalier universitaire cantonal (CHUV) du giron de l'État.

Puis, il a fallu un an, comme pour faire oublier d'où venait l'idée, pour que le PLR dépose une initiative parlementaire demandant une « Loi sur le CHUV : pour une gouvernance moderne ». Il s'agit d'un projet de loi rédigé de toutes pièces, que les député·e·s ne peuvent amender, mais seulement accepter ou refuser de transmettre au Conseil d'État.

L'initiative vise un changement majeur : faire du CHUV un établissement autonome de droit public, disposant de la personnalité juridique et ayant ainsi une indépendance légale et organisationnelle. À sa tête non plus un·e membre du Conseil d'État, mais un Conseil d'administration (CA) de neuf membres soi-disant dépolitisés. Et avec comme seul argument qu'un conseil d'administration permettrait une meilleure gouvernance. Pourquoi? Comment? Avec quelles améliorations? *Silenzio stampa*.

Mise à sac de l'hôpital public

En fait, ce que souhaitent les cliniques et autres acteurs privés de la santé, c'est de pouvoir faire leur marché dans les sec-

teurs rentables du CHUV. Et il va sans dire qu'un CA composé d'expert·e·s, qui leur sont sans doute proches, saura davantage entendre leurs besoins. Ce d'autant plus que les membres du CA ne peuvent siéger que 10 ans au maximum... après quoi il leur faudra se recycler : pantouflage et copinage assurés.

De plus, cet étage décisionnel supplémentaire introduit un sas hermétique entre le CHUV et les dirigeant·e·s politiques, qui sont dépossédé·e·s de leur droit de regard. Il n'y a qu'à parcourir le pays pour en voir les dégâts : à Zurich, Genève, Neuchâtel et en Valais, diverses crises institutionnelles ont défrayé la chronique. À Berne, le président du CA cumule depuis 3 ans présidence et direction générale, avec d'immenses problèmes de gestion du personnel. Et la cerise sur le gâteau : Saint-Gall. Là-bas, l'ensemble des établissements du canton sont regroupés dans une entité autonome de droit public dotée d'un CA présidé par le conseiller d'État en charge de la santé. Mais, dans l'optique de rendre ledit CA « indépendant » de la sphère politique, le ministre de la santé a été sorti dudit conseil. Depuis, le canton a vu la fermeture de quatre des neuf sites hospitaliers.

À l'étranger, les Pays-Bas sont allés jusqu'au bout de cette logique : les hôpitaux ont été privatisés, vendus aux assureurs et mis en concurrence. Six établissements sont depuis en faillite. Fin octobre 2018, un ballet d'ambulances a procédé au transfert des patient·e·s concerné·e·s, car

n'étant plus payé, le personnel n'est pas retourné travailler et les hôpitaux ont « simplement » fermé.

Casser le lien avec le personnel

Outre la volonté de démantèlement du service public, la création d'un organe managérial entre le Conseil d'État et la direction générale du CHUV éloignerait encore plus le personnel et ses représentant·e·s des prises de décision. Ces dernières-iers ne compteraient ainsi qu'un·e représentant·e isolé·e et noyé·e dans le collège des neuf membres du CA. Contre tout principe de démocratie économique, la voix du personnel du CHUV se verrait grandement bâillonnée.

La privatisation du CHUV ne vise en vérité aucune amélioration du service ni gain d'efficacité. Ce que veulent les nouvelles-aux brigand·e·s de la droite est purement et simplement la mise à sac et le démembrement du secteur hospitalier public, pour en donner les parties les plus lucratives au marché. Socialiser les pertes, privatiser les profits. Cette pulsion anthropophage doit être doucée et le contrôle démocratique assuré. Et si ce n'est par le Grand Conseil, ce sera alors sans doute par un vote populaire.

*Stéphane Montangero
Député socialiste vaudois*